

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



CAP STRATÉGIE

La conformité de vos bâtiments d'élevage en toute tranquillité

Les + AVANTAGES

- › Une équipe de conseillers spécialisés travaillant en **coordination sur votre projet**
- › Une **expérience** et une **maîtrise acquise** grâce à l'accompagnement de près d'une centaine d'agriculteurs,
- › **Connaissance de la réglementation** en vigueur
- › Capacité à **coordonner le dossier** avec d'autres prestations ayant pour objectif l'accompagnement de **projets d'investissements** complexes.

Vous souhaitez :

Etre en conformité avec la réglementation et vérifier la capacité de stockage nécessaire pour les effluents de votre élevage ?

Confiez-nous l'étude globale de votre mise aux normes et disposez d'une étude technique du dimensionnement des ouvrages en lien avec le plan d'épandage.

www.aube.chambagri.fr

www.haute-marne.chambagri.fr

Mise aux normes des bâtiments d'élevage

Nos solutions d'accompagnement



VERIFIER

Au préalable, il convient de vérifier la présence d'un plan d'épandage et la conformité réglementaire des bâtiments.



LIVRABLES

Pour chaque bâtiment, le diagnostic de mise aux normes
Si vous êtes en zone vulnérable, estimations des capacités de stockage des effluents requises et calculées à partir du logiciel DEXCEL



DIAGNOSTIQUER

Au cours d'une visite sur l'exploitation, le conseiller vérifie l'adéquation entre capacité de stockage de l'exploitation et plan d'épandage.



POUR ALLER PLUS LOIN

Plan d'épandage

Réalisation du document justifiant de votre capacité à gérer vos effluents par épandage,

Déclaration ICPE :

Vous assurer que vous êtes en conformité avec la réglementation ou constituer votre dossier de déclaration,

Conception et aménagement de bâtiment :

Etude personnalisée de la faisabilité de votre projet bâtiment,

Accompagnement au dossier de demande de subventions :

Aide au remplissage et vérification de la complétude,



PROPOSER

Au terme de cette phase de diagnostic, le conseiller propose des options techniques, meilleur compromis entre vos objectifs, les contraintes réglementaires, les critères de fiabilité et du durabilité.

Si des travaux sont préconisés, remise des plans avec chiffrage estimatif des coûts

Votre interlocuteur

Stéphane LE ROUSIC
03 25 35 03 33 / 06 29 34 36 79
slerousic@haute-marne.chambagri.fr

